

Bonsoir,

Suite à votre saisine par mail du 07/09/2016, je vous informe qu'un contact a été pris par la Préfecture avec le Maire de Saint Julien de Rodelle.

Il nous a informé que la bénédiction n'était plus au programme de l'inauguration du club house, qui se déroulera donc dans le respect des dispositions législatives et de la jurisprudence administrative .

Concernant la messe, elle n'a pas de liens avec l'inauguration et libre à chacun d'y assister ou non.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Cordialement.

----- Message original -----

**Sujet:** [INTERNET] tr: inauguration Club house  
**De :** MUDLL12S <mudll12secretariat12@orange.fr>  
**Pour :** aurelien.duvergey@aveyron.gouv.fr  
**Copie à :** prefecture@aveyron.gouv.fr  
**Date :** 08/09/2016 13:45